

Les enseignants veulent se protéger

Jugeant qu'on assiste à la multiplication des cas d'enseignants victimes de fausses allégations ou injustement accusés au criminel, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) demande une rencontre avec la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, «afin de s'assurer de l'existence d'une procédure interne claire et comprise par tous lorsque des plaintes sont portées contre des enseignants».

«Chaque geste posé envers un élève, aussi nécessaire soit-il pour l'enseignant, peut maintenant avoir des conséquences graves, et même briser des vies et des carrières, a fait valoir hier sa présidente, Manon Bernard, par voie de communiqué. Pourtant, il y a une énorme différence entre exercer son autorité en classe dans le cadre de son travail et poser un geste violent envers un élève.» La FSE estime donc qu'il faut revoir certains éléments en rapport avec l'entente multisectorielle qui a cours et qui contient une procédure à suivre en cas de plaintes portées contre le personnel enseignant.